



Commune de  
**St-Sulpice**  
MUNICIPALITÉ

---

PRÉAVIS N° 05/2022  
AU CONSEIL COMMUNAL

---

**DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 35'000.00  
POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET  
REMPACEMENT DE TABLES AU FOYER DES PÂQUIS**

**DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 35'000.00 POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION  
ET REMPLACEMENT DE TABLES AU FOYER DES PÂQUIS**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

1. Introduction / Objet du préavis .....	3
2. Historique / Contexte .....	3
3. Situation actuelle .....	3
4. Déroulement du projet.....	3
5. Estimation des coûts.....	4
6. Conclusions.....	5

---

**ANNEXES**

- Photos - Travaux de réfection
- Photos - Remplacement des tables

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

### **1. INTRODUCTION / OBJET DU PRÉAVIS**

Par ce préavis, la Municipalité a l'honneur de présenter à votre Conseil une demande de crédit d'un montant de CHF 35'000.00 pour des travaux de peinture et le remplacement de douze tables au Foyer des Pâquis.

### **2. HISTORIQUE / CONTEXTE**

Le Foyer des Pâquis s'appelait précédemment Foyer paroissial. Géré par l'Association pour le Foyer paroissial de St-Sulpice, il était au bénéfice d'un droit de superficie et la commune versait une somme annuelle pour son utilisation.

Pendant cette période, son entretien était réduit au strict minimum. Finalement, la commune a repris le bâtiment entièrement à sa charge en février 2019. Depuis, rien n'a été fait pour le remettre un tant soit peu en état.

### **3. SITUATION ACTUELLE**

La salle du Foyer est prêtée à des sociétés locales diverses, louée ponctuellement pour des manifestations ou hebdomadairement à différents groupes de personnes.

Au sous-sol, on y trouve de nombreux locaux. Par exemple, pendant toute la période scolaire, l'association les P'tits Lioux gère un réfectoire à midi et occupe les enfants n'ayant pu trouver une place dans la structure officielle du collège.

Il y a également une salle utilisée par la paroisse pour le catéchisme, un abri où des sociétés déposent leur matériel et bien d'autres utilités.

Tout le bâtiment accuse les poids des ans, ou plutôt des décennies, et chaque utilisateur a pu se rendre compte de l'état de vétusté de l'ensemble.

Enfin, les tables mises à disposition dans la grande salle sont lourdes, peu pratiques et particulièrement délabrées pour certaines.

### **4. DÉROULEMENT DU PROJET**

Il n'est pas (encore) question de régler avec ce préavis les problèmes énergétiques bien connus de ce bâtiment. Il s'agit ici de réaliser des travaux de rafraîchissement indispensables et minimums afin que la commune mette à disposition des usagers des locaux plus accueillants.

Le budget 2022 n'ayant pas pris en compte ces travaux relativement conséquents, la Municipalité a décidé de soumettre au Conseil un préavis englobant les différents travaux.

Les travaux de peinture au rez-de chaussée concernent les murs de la grande salle, la salle arrière et les wc dans les coulisses, toutes les portes et les radiateurs, le corridor d'entrée jusqu'au sous-sol, ainsi que les wc qui s'y trouvent. Toujours à l'étage inférieur, la salle utilisée par la paroisse voit ses plaques d'isolation phonique se décoller et tomber. La cuisine des P'tits Lioux et les corridors méritent également un rafraîchissement total. A noter que tous ces travaux doivent impérativement se faire pendant les vacances scolaires d'été.

En préparant ce préavis, la nécessité de remplacer par la même occasion un certain nombre de tables est apparue. Actuellement, 18 tables sont rangées sous la scène. Elles peuvent encore durer quelques années. Par contre, la douzaine de tables empilées vers les fenêtres sont très vétustes. Ce sont les plus utilisées. Leur absence de roulettes, leur poids et des armatures difficiles à plier ne facilitent pas leur rangement.

La commune de Préverenges utilise pour sa grande salle, depuis plusieurs années et à son entière satisfaction, des tables sur roulettes modernes, avec plateau rabattable, déplacées tous les jours et faciles à ranger. Ce sont celles qui sont proposées ici. Il est à noter que notre voisine a tenté l'option de l'achat d'un modèle meilleur marché, destiné à un autre local moins utilisé. L'expérience a démontré que « le bon marché coûte toujours trop cher » car il a fallu en changer après 18 mois.

#### 5. ESTIMATION DES COÛTS

Peinture et réfection, rez-de-chaussée et wc sous-sol	10'414.85
Peinture et réfection des locaux au sous-sol	8'045.90
Achat de douze tables sur roulettes, plateau rabattable	14'412.00
Remplacement d'un luminaire (coût estimé)	300.00
Divers et imprévus (env. 5 %)	1'827.25
<b>Total TTC</b>	<b>35'000.00</b>

Il s'agit là, encore une fois, de simples travaux d'entretien qui vont permettre de maintenir en état le Foyer. Les tarifs de location ne seront pas augmentés.

## 6. CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-SULPICE :

- vu le préavis municipal n°05/2022 ;
- oui les conclusions du rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 35'000.00 pour des travaux de réfection et remplacement de tables au Foyer des Pâquis ;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante.

Adopté par la Municipalité en séance du 2 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



E. Dubuis



Le Secrétaire :

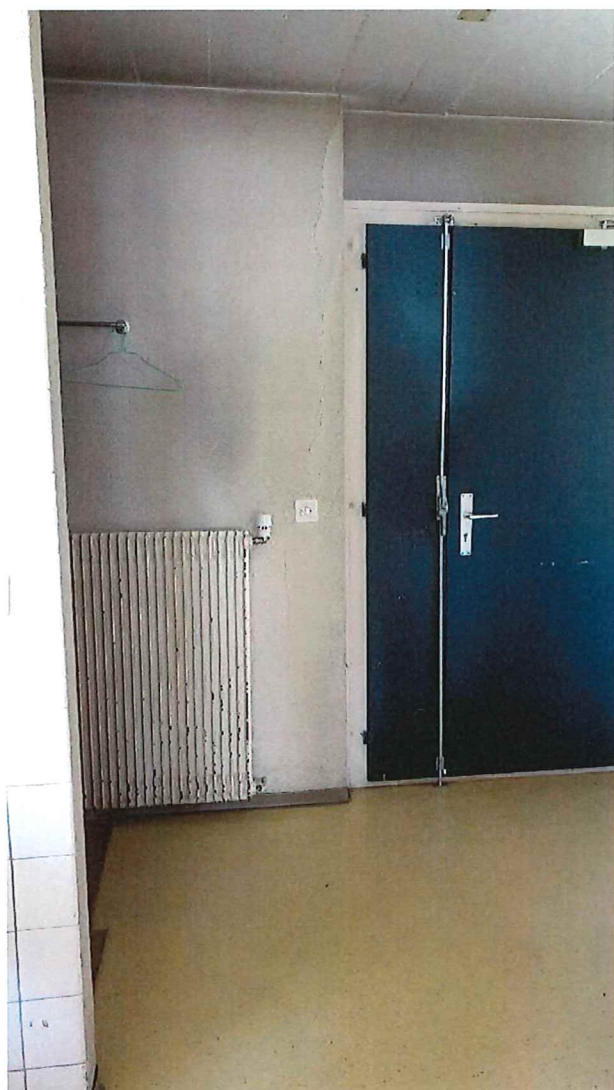


P. Roduit

Délégué municipal : Olivier Matthey

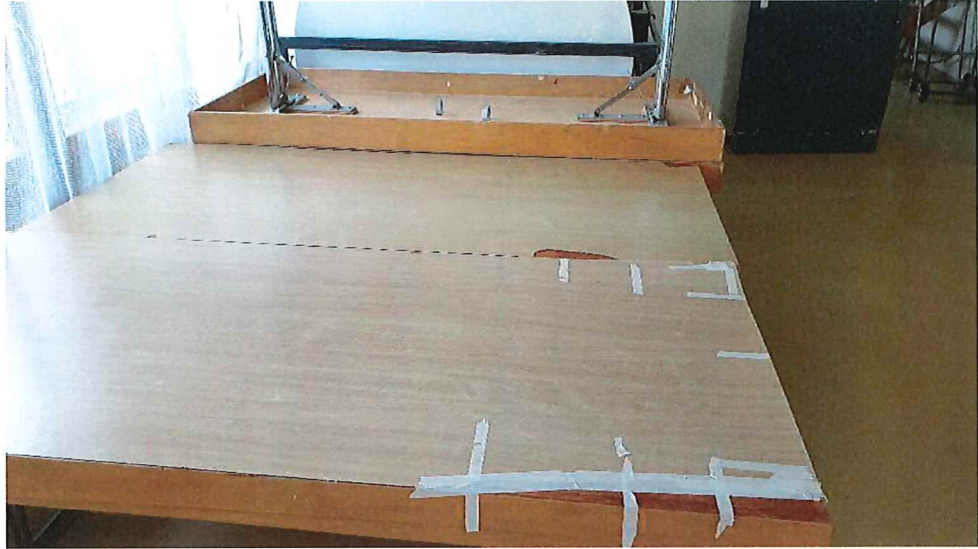
Annexe : Photos

**Photos - Travaux de réfection**



## Photos - Remplacement des tables

### Tables actuelles





Nouvelles tables prévues

